

PREFET DU PUY-DE-DOME

PROJET DE PLAN DE PREVENTION DES RISQUES D'INONDATION DE L'AGGLOMERATION CLERMONTOISE

REUNION PUBLIQUE D'INFORMATION

L'agglomération clermontoise est un territoire pouvant subir des crues torrentielles graves. Les événements historiques connus confirment la réalité de ce risque : six morts et deux ponts emportés à Beaumont en 1764, dix morts sur le bassin versant de la Tiretaine en 1835. Les événements météorologiques à l'origine de ces crues sont des orages violents d'intensité de pluie très intense, pouvant provoquer le débordement généralisé de plusieurs cours d'eau de l'agglomération clermontoise (Tiretaine nord et sud, Artière, Bédat, Bec et leurs affluents), entraînant des crues rapides, et donc dangereuses.





Le samedi 9 août 2014, suite aux violents orages, le mur séparant la Tiretaine du collège privé Saint-Alyre, à Clermont-Ferrand, a explosé sous la pression de l'eau. L'eau a également envahi les garages des immeubles situés à proximité (photos France 3 Auvergne)

Afin de limiter au maximum l'impact de ces crues, il est indispensable d'évaluer le risque d'inondations et de maîtriser l'urbanisation dans les zones inondables.

C'est pourquoi le préfet a prescrit par arrêtés préfectoraux des 24 juillet 2014 et 26 mai 2015 l'élaboration d'un plan de prévention des risques d'inondations. 18 communes sont concernées par ce plan, identifiées sur la carte ci-contre.

Une réunion d'information se tiendra :

le mardi 27 octobre 2015, à 18h,

relative aux risques d'inondations sur les bassins de l'Artière et du Bec Espace Raymond Ameilbonne (salle polyvalente) avenue Pierre de Coubertin, 63510 Aulnat

Seront abordés les points suivants :

- · les types de crues auquel est soumis le bassin versant clermontois.
- · les objectifs du plan de prévention des risques,
- · la réglementation des constructions dans les zones inondables.



Les zones inondables dans les 18 communes du bassin versant clermontois